



**Assemblée plénière du 22 novembre 2016**

## Point sur le groupe de travail : Quelle politique sportive d'agglomération ?

- **Rappel de la saisine** : Le CDCAN est chargé de conduire une réflexion sur ce que pourrait être une politique sportive à l'échelle du territoire de la CAN, politique supra-communale, afin notamment de :
  - Permettre une meilleure coordination et efficacité des politiques sportives locales dans le respect des prérogatives de chacun,
  - S'adapter à l'évolution des pratiques en matière de compétition (fusions de plus en plus fréquentes des clubs communaux),
  - Faire face l'obsolescence de certains équipements.
- Lancement de l'atelier en mars 2016 - 1 réunion par mois - Accompagnement méthodologique par une Junior entreprise « Marketing Méditerranée »
- **Organisation du travail** :
  - Etat des lieux de la pratique sportive sur la CAN : enquête auprès des communes
  - Diagnostic de la pratique sportive : atouts, faiblesses, opportunités, menaces
  - Etude comparative d'agglomérations compétentes en matière de politique sportive : Agglo du Pays d'Aix – Agglo de St Brieuc
  - Propositions en cours d'élaboration : meilleure coordination des pratiques, meilleur information entre les communes, création d'une structure ressource...
- **Etat d'avancement : Rapport final en cours d'élaboration**

# Point sur le groupe de travail :

## Les enjeux du numérique pour les entreprises niortaises

- **Rappel de la saisine** : Le passage au numérique est incontournable pour les entreprises niortaises, pour assurer leur pérennité et leur compétitivité face à leurs concurrents directs. Afin de mieux comprendre leurs priorités et les enjeux de leurs dirigeants, le CDCAN conduit l'élaboration d'un rapport dont les objectifs sont de :
  - connaître les usages du digital des entreprises,
  - identifier leurs besoins, leurs opportunités et leurs projets en termes de transition numérique,
  - élaborer des propositions pour accompagner les entrepreneurs en la matière.
- Lancement de l'atelier en mars 2016 - 1 réunion par mois - Accompagnement méthodologique interne à la CAN
- **Organisation du travail** :
  - Brainstorming du groupe de travail sur « les effets de la transformation numérique dans l'économie traditionnelle et les enjeux de la transition numérique pour les entreprises. »
  - Elaboration d'une enquête qualitative destinée aux entreprises niortaise = > conduite de 17 entretiens
  - Analyse des résultats de l'enquête (Niveau de « maturité numérique » au travers des usages : administratif, communication, métier, stratégie d'entreprise / Enjeux / Freins / Besoins / Attentes des entreprises)
  - Propositions en cours d'élaboration : améliorer les infrastructures (THD), les réseaux professionnels, le soutien aux entreprises dans le domaine du numérique, la formation, créer un lieu dédié...
- **Etat d'avancement : Rapport final en cours d'élaboration**

# Charte métropolitaine

*CONSEIL DE DEVELOPPEMENT*

*22 novembre 2016*



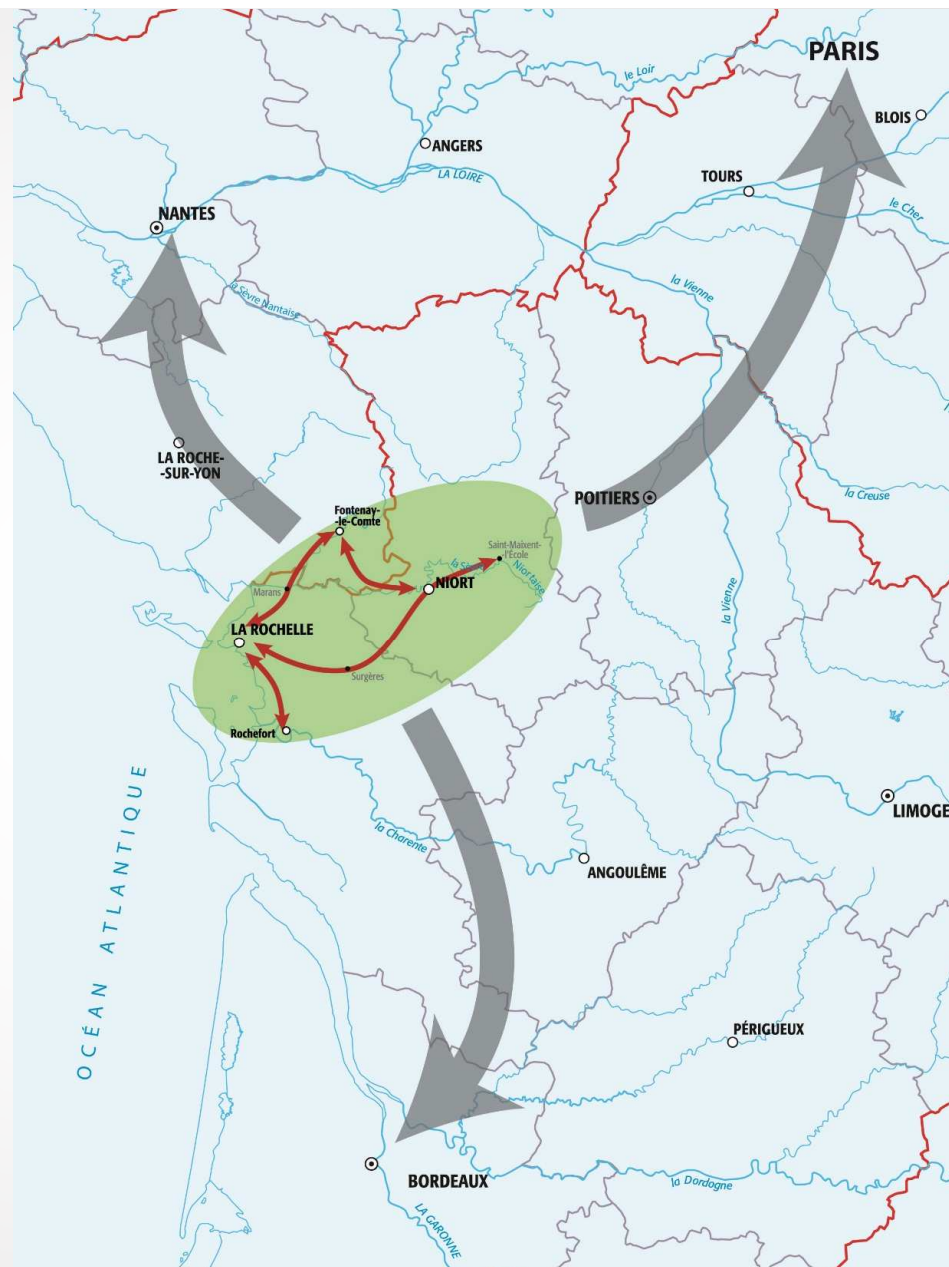
# Définition des pôles métropolitains

- Contexte législatif :
  - Préfiguration par un appel à coopération de la DATAR en 2001
  - Loi du 16 décembre 2010 création des pôles métropolitains comme préfiguration des Métropoles
  - Loi du 27 janvier 2014 création d'autorité de 13 nouvelles métropoles, nouvelle orientation des pôles métropolitains
- Cadre juridique : articles L. 5731-1 et suivants du CGCT
  - Le pôle métropolitain est un EPCI (Syndicat mixte à statut particulier)
  - Les EPCI peuvent transférer des compétences OU déléguer des actions (nécessite la définition de l'intérêt métropolitain)
- Le Pôle métropolitain, en tant que structure n'est pas aujourd'hui l'objectif des élus



## Un espace métropolitain :

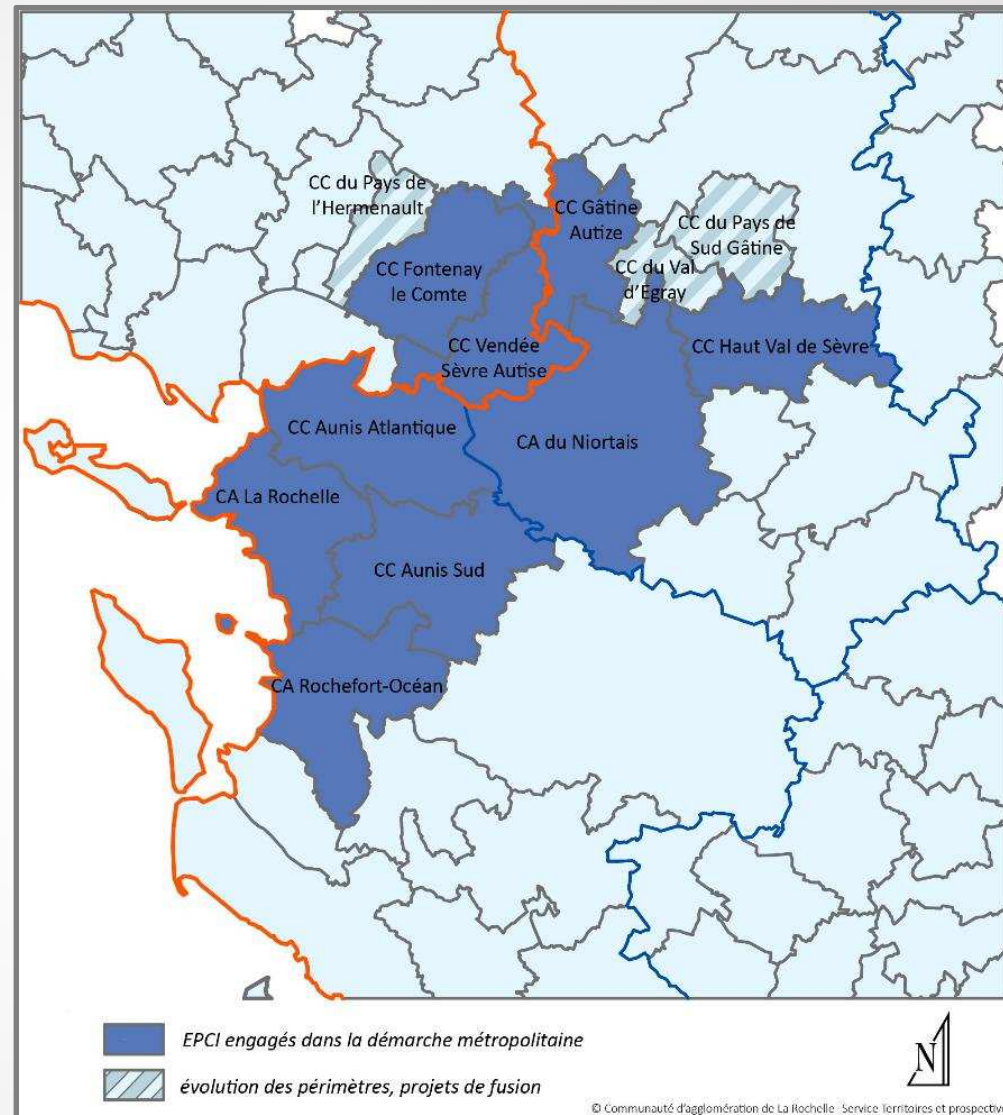
- à l'interface de 2 Régions
- au cœur de la façade atlantique
- regroupant près de 500 000 habitants





# Le territoire

- CA du Niortais
- CA de La Rochelle
- CA Rochefort Océan
- CC Aunis Sud
- CC du Pays de Fontenay-le-Comte
- CC du Haut Val de Sèvre
- CC Aunis Atlantique
- CC Vendée, Sèvre, Autise
- CC Gâtine – Autize





# Les objectifs définis le 12 novembre 2015

- **Représenter le territoire à l'interface des deux Régions**, mais également aux échelles nationales et européennes, en étant force de propositions lors des différentes contractualisations ou temps d'élaboration des schémas régionaux ;
- **Promouvoir une identité commune** aux niveaux régional, national, européen ;
- **Partager des stratégies territoriales** notamment en termes de développement économique, de tourisme, d'enseignement supérieur, de mobilité, d'aménagement de l'espace, d'environnement ;
- **Poursuivre les actions d'ores et déjà engagées sur des dossiers structurants** en particulier sur la qualité de la desserte du territoire métropolitain par le TGV, la mise en valeur des équipements logistiques autour du fret et des ports maritimes et sur la promotion du tourisme et la préservation de la qualité environnementale.

# Une élaboration collective

2 rencontres techniques le 15 mars 2016

5 ateliers d'élus :

- Les infrastructures et les mobilités – 6 avril 2016
- L'aménagement et la planification – 12 avril 2016
- Le tourisme – 13 avril 2016
- Le développement économique – 20 avril 2016
- L'enseignement supérieur – 26 avril 2016

# 9 PRIORITÉS

1 PROMOUVOIR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET LES PÉPITES ÉCONOMIQUES

2 FAVORISER L'INNOVATION, LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LA R&D PAR LES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TERRITORIALES

3 GARANTIR L'ACCÈS AUX TERRITOIRES (MULTIMODES, PASSAGERS ET FRET)

4 ÉLABORER UN SCHÉMA TERRITORIAL DE L'INTERMODALITÉ

5 PARTAGER LES STRATÉGIES DE PLANIFICATION ET CONTRIBUER AUX DOCUMENTS RÉGIONAUX

6 PROPOSER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOME EN ÉNERGIE

7 PRÉSERVER POUR LE VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

8 CONSTRUIRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE NOUVELLE POUR DE NOUVELLES CLIENTÈLES

9 PROPOSER UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PERSONNES EN FORMATION POST BAC

## PROMOUVOIR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET LES PÉPITES ÉCONOMIQUES

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- S'inscrire dans une démarche proactive de co-construction des stratégies régionales (SRDEII)
- Identifier les conditions nécessaires au développement économique des territoires
- Promouvoir les atouts économiques de l'espace métropolitain

### **AXES DE TRAVAIL**

- Favoriser et construire un dialogue interrégion avec l'objectif de réunir une conférence des territoires interrégion
- Assurer une représentation et se positionner comme un relai pour les Régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire
- Favoriser une adhésion des populations par des actions de communication et d'information auprès des habitants

## FAVORISER L'INNOVATION, LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LA R&D PAR LES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TERRITORIALES

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- Identifier, organiser, développer et promouvoir les principales filières économiques
- Élargir l'offre de formations et accueillir de nouveaux organismes
- Favoriser la vie quotidienne des personnes en formation

### **AXES DE TRAVAIL**

- Contribuer aux liens entre l'offre de formation, les attentes et les besoins des entreprises, la recherche et le transfert de technologies.

## GARANTIR L'ACCÈS AUX TERRITOIRES (MULTIMODES, PASSAGERS ET FRET)

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- Assurer un lien « en 2h » avec Paris et les deux capitales régionales (Bordeaux et Nantes)
- Afficher les priorités en terme de desserte de l'espace métropolitain et d'infrastructures ferroviaires, routières, aériennes, portuaires et numériques
- Renforcer l'accès au territoire pour les déplacements professionnels, touristiques

### **AXES DE TRAVAIL**

- Contribuer à organiser l'offre ferroviaire
- Contribuer à organiser l'offre routière et autoroutière
- Développer les autres modes (aérien, maritime et fluvial)



## ÉLABORER UN SCHÉMA TERRITORIAL DE L'INTERMODALITÉ

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- Favoriser les mobilités quotidiennes dans l'espace de coopération

### **AXES DE TRAVAIL**

- Faciliter les déplacements domicile-travail par une réflexion partagée sur l'implantation et le développement des zones d'habitat et d'emplois
- Contribuer à organiser l'offre ferroviaire
- Proposer et construire un schéma d'intermodalité « voyageurs »
- Promouvoir les offres de mobilité
- Porter une attention particulière aux mobilités douces et alternatives

## **PARTAGER LES STRATÉGIES DE PLANIFICATION ET CONTRIBUER AUX DOCUMENTS RÉGIONAUX**

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- Porter aux échelles régionales (SRADDET) et nationales un projet de territoire « métropolitain » et des principes de développement
- Peser dans les négociations avec divers partenaires tels la SAFER ou l'EPF Poitou-Charentes pour la mise en œuvre des politiques foncières

### **AXES DE TRAVAIL**

- Être informé, voire participer à l'élaboration des SCoT & PLUi des partenaires de l'espace de coopération en tant que PPA

## PROPOSER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOME EN ÉNERGIE

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- Initier ou renforcer les partenariats en matière d'efficacité énergétique et de réduction des consommations
- Accroître la part d'énergie produite à partir de ressources renouvelables en fonction des potentiels et priorités de chacun

### **AXES DE TRAVAIL**

- Développer les filières de la rénovation énergétique performante
- Promouvoir les formes de production d'énergie à partir de ressources renouvelables
- Limiter les déplacements domicile-travail et renforcer les mobilités collectives...

## PRÉSERVER POUR LE VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

### **ENJEUX & OBJECTIFS**

- S'assurer de la cohérence des démarches « Trame Verte et Bleue »
- Valoriser le patrimoine naturel.

### **AXES DE TRAVAIL**

- Proposer une « Trame Verte et Bleue métropolitaine » structurante aux échelles régionales
- Proposer un parcours de découverte du patrimoine naturel

## CONSTRUIRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE NOUVELLE POUR DE NOUVELLES CLIENTÈLES

### ENJEUX & OBJECTIFS

- Construire une image et promouvoir une offre complète et complémentaire
- Viser l'allongement des temps de séjour et l'augmentation de la fréquentation
- Assurer un accès au territoire de qualité notamment par les dessertes ferroviaires, (auto)routière et aéroportuaires

### AXES DE TRAVAIL

- Promouvoir une « destination »
- Faire de l'itinérance un axe de développement touristique
- Valoriser les patrimoines et tout particulièrement le patrimoine naturel

## PROPOSER UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PERSONNES EN FORMATION POST BAC

### ENJEUX & OBJECTIFS

- Favoriser la vie quotidienne des personnes en formation supérieure initiale et/ou continue

### AXES DE TRAVAIL

- Garantir une offre de logements et de mobilité adaptée aux contraintes des personnes en formation
- Favoriser l'accès aux offres culturelles, sportives...





# Une Gouvernance souple et ouverte

- **La Conférence métropolitaine** : réunion des Présidents
- **Les Commissions thématiques** : composées d'élus en fonction de leurs délégations et chargés de travailler sur les priorités
  - Commission 1 : ECONOMIE – EMPLOI – FORMATION
  - Commission 2 : ORGANISATION DURABLE DU TERRITOIRE & MOBILITES
  - Commission 3 : ATTRACTIVITE – VIE QUOTIDIENNE
- **Des Groupes de travail techniques** : ouverts aux partenaires et acteurs du territoire métropolitain

# Calendrier fin 2016-début 2017

Passage devant les instances communautaires  
entre le 2 juin et le 30 juin 2016

Signature de la Charte métropolitaine

Septembre 2016  
groupes de travail et commissions thématiques

Octobre- Décembre 2016 : préparation des  
groupes de travail et commissions thématiques

Janvier à mars 2017 : Réunion des groupes de  
travail et commissions thématiques

## THEMATIQUES TRAITÉES SUR LA PERIODE

Les filières économiques d'excellence et les  
pépites métropolitaines

Le Schéma intermodal de mobilité

Le tourisme

Les contractualisations

Les échanges entre SCoT

